L'HÉMISPHÈRE,

Journal Littéraire et Politique.

NO. XXXIV. PHILADELPHIE, 22 SEPTEMBRE, 1810. VOL. II.

TEL EST L'EFFET DE LA VÉRITÉ, ON LA REPOUSSE; MAIS EN LA REPOUSSANT ON LA VOIT, ET ELLE PÉNÈTRE.

OUVRAGE NOUVEAU.

NOTICES

SUR L'INTÉRIEUR DE LA FRANCE.

Nous donnons ci-après un fragment d'un ouvrage très-important et rempli de détails curieux, publié en Russie par un homme qui après avoir, dit-il, vainement attendu en France une époque où il résulterait quelque bien des principes mis en avant par les divers partis qui l'ont dominée, et après avoir, dans cette espérance, rempli dans ce pays des fonctions administratives, l'a quitté par haine pour le despotisme de Bonaparte. "J'ai quitté, ajoute-t-il, une terre infortunée, sur laquelle la vérité et le droit n'habitent plus depuis long-tems, et j'ai cherché sur un sol hospitalier les principes libéraux expulsés de la France. Je les ai retrouvés, leur asile est devenu le mien, et je respire." M. FABER l'auteur de cet ouvrage, dont il n'a été publié que le premier volume, parce que la paix de Tilsit a livré à l'influence de Bonaparte le pays où il s'imprimait, a consacré un de ses chapitres aux Français, et nous devons dire que c'est celui qui nous a paru le plus profondément pensé et le mieux écrit de tout l'ouvrage.—Il y prouve que les crimes de la révolution ne sont pas le fait de la nation française, mais bien celui d'un parti, d'une faction, d'un nombre d'individus ou d'un individu seul, qui parvenus à disposer du pouvoir dominant du moment, employent des instrumens correspondans à leur caractere, à leurs vues et à leurs fins. "Partout, dit-il, la populace est populace, et chez toute autre nation que la nation française elle aurait sans doute commis les mêmes excès. La populace du peuple le plus phlegmatique du monde, du peuple hollandais, massacra à la Haye en 1672 les deux vertueux freres de Witt, les bienfaiteurs du pays. Les corps sanglans de ces martyrs furent plus maltraités que celui de l'infortunée princesse de Lamballe ne le fut à Paris." L'auteur prouve ensuite que la nation Allemande, qui est celle qui a mis le plus d'amertume dans les reproches faits aux français au sujet de leurs contradictions dans les événemens de la révolution, a cependant fidelement suivi dans les pays conquis par la France, ces événemens et ces changemens politiques.

"Il y a eu, dit l'auteur, des clubs à Mayence, à Coblentz, à Cologne, à Cleves; on a battu avec fureur les armoiries, on a renversé les crucifix. . . . . On a excellé en adresses de félicitation——les fonctionnaires

qui rédigaient et envoyaient ces compositions étaient des Allemands, bien Allemands ; les habitans, dont on croit lire le vœu, sont cependant bien mécontens. Que conclure de là, si non, que des fonctionnaires allemands payés pour faire les volontés du gouvernement, servent d'instrumens à ses vues, et qu'ils y obtemperent avec promptitude comme leurs collegues français." L'auteur conclut ce chapitre par les réflexions suivantes que nous ne pouvons nous refuser au plaisir de citer à raison de leur justesse. "Enfin, il faut le dire, la maladie qui accompagne la haute civilisation de notre siecle, l'égoïsme, est la soumission des uns et de l'audace des autres.— Les uns veulent tout conserver les autres tout acquérir.....et les français, on ne saurait le cacher, attachés plus qu'aucune autre nation à toutes les jouissances que produit une haute civilisation, souffrent le plus de la maladie du siecle. Le souvenir des pénibles privations qu'ils ont éprouvées, les fait frémir. C'est du repos qu'ils demandent, et si jamais les peuples étaient appelés à se rendre heureux par le moyen des révolutions, les Français se leveraient les derniers."

Dans l'article sur l'administration M. FABER prouve que c'est l'égoïsme le plus sordide qui est le seul mobile de la plupart des administrateurs. "Le chef suprême du gouvernement en montre, dit-il, l'exemple avec une franchise tout-à-fait neuve dans les annales de l'égoïsme." Il parle ensuite de l'ignorance des préfets nommés par Bonaparte, à qui il ne faut que des hommes qui fassent *marcher militairement* les trois principales branches de son administration: CONTRIBUTIONS, CONSCRIPTIONS, POLICE. La partie administrative ne forme plus un état auquel on se voue, c'est une faveur qui n'est pas accordée à tout le monde.

L'auteur prouve que Bonaparte contribue beaucoup lui-même à diminuer les connaissances administratives des préfets par le principe qu'il a adopté de ne jamais les placer dans les départemens où ils sont nés ou possessionnés, ce qui les rend étrangers aux connaissances locales et les met à la disposition des subordonnés pour y suppléer. Par le principe du *dépaysement*, aucun préfet ne peut rester long-tems dans le même département; de sorte que regardant son séjour comme un passage, il s'attache aux circulaires, qui lui tracent d'avance tout ce qu'il a à faire, c'est-à-dire, qu'il fait tout pour le gouvernement, rien pour le pays.

M. FABER parle ensuite de l'extrême difficulté qu'une grande quantité de villes éprouvent en France pour faire face à leurs dépenses locales. "Cependant, dit-il, malgré leur pénurie, elles font à Bonaparte, lorsqu'il les visite les réceptions les plus pompeuses, elles multiplient les illuminations, les repas, les bals, les fêtes. . . . . Mais cette soirée passée, qu'arrive-t-il? On retranche encore plus sur les dépenses de la ville, on se prive du nécessaire.— Il y a des villes où l'on a été forcé de renoncer à allumer les réverberes pendant tout un hiver, à raison des frais que leur avait coûté le passage ou le couronnement de Bonaparte. Les jours de fêtes ordonnées pour Bonaparte ou sa famille ont, dit M. FABER, un caractere particulier d'ostentation et de mesquinerie, de bruit et de tristesse. . . . J'ai assisté aux dîners que les administrateurs donnent par souscription dans ces jours solennels, et j'ai vu sur tous les fronts l'aveu d'une pénible contrainte et la honte d'être gais officiellement. On dit ensuite dans

les gazettes que les illuminations ont été spontanées et générales....— Ces épithetes brillerent un jour à l'occasion d'une illumination de la ville de B******** Je l'avais vue : dans des rues entieres on ne découvrait que cinq ou six chandelles donnant une triste lueur, et un cordonnier qui, le jour même, avait reçu un billet d'exécution pour ses contributions, l'avait placé en transparent contre les carreaux de sa petite fenêtre.

Des anecdotes de ce genre décomposent tout le merveilleux dont les journaux de Bonaparte entourent les fêtes dont il est l'objet ; elles montrent la misere à côté de la magnificence, la contrainte et la tristesse dans des occasions où le despotisme veut que tous les visages montrent une gaîté qu'il flétrit au fond des cœurs ; enfin elles prouvent que, malgré son rang suprême, Bonaparte est l'objet des sarcasmes des classes les plus basses de la nation qu'il opprime.

L'auteur détaille ensuite tout le charlatanisme des actes de Bonaparte et des proclamations de ces administrateurs ; il cite entr'autres une circonstance où il fit distribuer 10,000 francs à 30,000 malheureux qui avaient tout perdu dans une inondation, ce qui produisit quelques sous pour chacun d'eux. Les papiers publics, disaient alors : que la générosité de Bonaparte avait fait oublier aux infortunés habitans du canton de.....tous leurs maux ; et ils l'appelaient le pere de tous les infortunés de ce vaste empire." Pendant que ces 30,000 infortunés recevaient un don qui insultait à leur misere, des millions furent dépensés à leur proximité en fêtes, en solennités occasionnées par le passage de Bonaparte et de son épouse.—— Presque toutes les reconstructions ou les embellissemens que Bonaparte ordonne dans les villes où il passe, ne sont pas plus réels que les secours qu'il accorde, dit-on, aux infortunés. On sait avec quel éclat il avait fait annoncer que Lyon allait sortir de ses ruines. Le Moniteur avait annoncé les encouragemens, les secours, les exemptions accordés aux propriétaires des maisons de la place Bellecour, pour qu'ils y fissent des constructions conformément à un plan adopté par le gouvernement. Trois ans s'étaient écoulés que cette place était encore couverte de ruines, et comme Bonaparte qui allait se faire couronner à Milan devait passer par Lyon dont on l'avait proclamé le restaurateur, ses flatteurs, pour lui épargner le dépit de voir son nom associé à des ruines, imaginerent de faire rendre par le corps législatif une loi qui accordait de nouveau encouragemens aux propriétaires de la place Bellecour, et qui donna à Bonaparte le courage d'entendre sans rougir les louanges que les administrateurs Lyonnais lui prodiguerent à son passage.

L'auteur dit ici, au sujet de l'avilissement de ces administrateurs : " Et cependant si tous ces hommes qui ce sentent avilis aux yeux de leurs contemporains et de leur propre consience, fatigués du plus honteux des jougs, reprennent un jour leur dignité ; que le voile des iniquités se déchire ; que l'homme qui l'a tissu, reste là à découvert dans sa honteuse laideur : quel moment!— quelle vengeance que celle que la nation prendra sur l'homme qui lui a ravi avec sa liberté politique sa liberté morale. . . . . Un systême d'état fondé sur la mauvaise foi et l'imposture ne peut pas durer : il porte le germe de sa destruction dans son sein."

Dans son chapitre intitulé *l'Ancien Tems* et *le Nouveau*, M. FABER fait très-bien observer que Bonaparte en rétablissant tous les dehors de l'ancien régime qui avaient joui d'u-

ne certaine faveur dans l'opinion, n'a pas pour cela satisfait les souvenirs qu'il rappelle, ni les vœux dont il est l'objet. En rétablissant ce qui était autrefois entouré de la prédilection publique, il n'a rétabli que les décorations; la scene sur laquelle elles étaient posées, n'est plus la même. Le tems, les auteurs, la piece, tout est changé; et quelqu'effort que fasse Bonaparte, il ne produira qu'une faible imitation du passé, qui ne fera que mieux sentir ce qu'on n'a pas. . . . . L'homme du vulgaire ne se laisse pas long-tems tromper par les apparences, lorsqu'elles ne sont pas d'accord avec ses intérêts; c'est le sentiment de son bien-être qui fixe son jugement. Bonaparte peut imposer silence à la bouche, mais il ne fera pas taire ce sentiment irrésistible, et en remettant en scene les apparences du passé, il donne matiere à des comparaisons qui lui seront défavorables, aussi long-tems qu'il y aura tant d'intérêts blessés par lui."

L'auteur entre ensuite dans toutes les contradictions, dans toutes les dissonances qu'offre la conduite de Bonaparte, depuis qu'il veut singer les Bourbons et s'entourer de tout l'appareil de l'ancienne cour. Il fait sentir combien il est ridicule de voir l'homme qui a abjuré le christianisme en Egypte, entendre la messe dans la même chapelle et à la même heure où les rois de France l'entendaient; de voir l'homme qui voulait incendier Vérone parce que cette ville avait donné asile à Louis XVIII et qui a été l'atroce meurtrier du Duc d'ENGHIEN, faire rétablir les tombeaux de St. Denis, et ériger trois autels expiatoires en réparation des outrages faits aux cendres des souverains des trois races de l'ancienne monarchie. . . . . N'est-ce pas de la part de Bonaparte un manque de tact que de provoquer ainsi des rapprochemens qui prouvent son hypocrisie, et si l'opinion est assez soumise pour ne pas manifester l'impression qu'elle en reçoit, la croit-il assez dépravée pour adopter aveuglement tout ce qu'il lui prescrit de croire?

Nous avons vu avec plaisir que dans un ouvrage où l'on a réuni sur l'état actuel de la France, plus de données exactes, plus d'observations justes, plus de faits positifs que dans tout ce qu'on a publié depuis dix ans à cet égard, on ne traite pas d'insensés ceux qui esperent et désirent le rétablissement de l'ancienne monarchie, et qu'au contraire on y parle des regrets qui accompagnent le souvenir des BOURBONS et des vœux formés pour leur restauration.

A mesure que Bonaparte s'éleve, on veut se persuader qu'il s'affermit et plus il se rend odieux plus on veut croire qu'il est puissant. Telle est la doctrine que depuis quelque tems ses partisans, ses admirateurs et les hommes faibles qui n'encensent que la fortune, ont voulu accréditer, surtout depuis qu'il est allié à une des maisons les plus illustres de l'Europe; la conclusion de cette doctrine est que la famille dont Bonaparte a usurpé les droits est sans espoir de les recouvrer jamais, qu'il faut la considérer comme ne faisant plus partie des familles souveraines la dévouer à l'oubli, même à la proscription, parce qu'elle est un obstacle à la paix et au nouveau systême qui va régir l'Europe, enfin qu'étant entierement oubliée des Français ce serait faire violence à leur volonté, à leur liberté, que de favoriser ses prétentions. Aujourd'hui c'est un homme qui, étrangere à la France, et par conséquent aux affections, aux préjugés même qu'on prétend reprocher à ceux qui regrettent le régime qui faisait la gloire et le bonheur de ce royaume, c'est un hom-

me qui, pendant la révolution, a été successivement instituteur, administrateur et journaliste, qui en indiquant l'état actuel de l'opinion publique en FRANCE, qui, en calculant les probabilités qui s'offrent pour l'affermissement de la nouvelle dynastie, déclare d'après sa conscience et les observations les plus désintéressées, qu'il n'y a rien dans l'opinion publique qui soit favorable aux plans de Bonaparte, et que tout ce qu'il fait pour la magnificence de sa cour et pour l'illustration de sa dynastie, concourt à réveiller les souvenirs qu'a laissés l'ancienne cour de France et les regrets qui se rattachent à l'illustre famille des BOURBONS.

En supposant, comme on le dit, que la génération qui a vécu sous l'empire des BOURBONS, est presque éteinte, que celle qui s'éleve ignore presque leur éxistence, comment persuadera-t-on aux gens qui réfléchissent, qu'en trouvant dans les récits de ceux qui ont connu et béni leur administration paternelle, et dans les histoires que l'usurpateur n'a pu ni tronquer ni detruire, tant de traits qui prouvent leur grandeur, leur popularité, leur bienfaisance, et la douceur de leur longue administation, des vœux ne s'éleveront pas en leur faveur par le contraste de la conduite du *farouche* Napoléon, avec celle des souverains qu'il a l'effronterie d'appeller ses prédécesseurs et d'indiquer presque comme ses ancêtres ! ! !

EXTRAIT

DES NOTICES

SUR L'INTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 1806.

CHAPITRE VIII.

BONAPARTE EN TOURNÉE.

Bonaparte devenu chef d'état, institua les tournées et en fit un des caracteres distinctifs de son gouvernement ! d'avec ceux qui l'avaient précédé. Lui-même il joignit l'exemple au précepte : il fit des voyages. De grands souverains étaient à alléguer pour en avoir ainsi usé. Ces déplacemens convenaient au caractere et au gout du nouveau chef d'état ; son esprit inquiet et remuant demandait des changemens d'idées et d'alentours, et il fallait de grands mouvemens à son âme comme à son corps.

Les bons princes de la terre s'étaient montrés aux peuples pour voir de leurs yeux, reconnaître les besoins, y remédier, repandre des bienfaits. Bonaparte, à l'imitation de ces princes, annonça un but semblable. Son premier voyage fut à St. Quentin, pour reconnaître le terrain d'un canal à confectionner pour la jonction de la Somme à l'Escaut, à l'Oise et la Sambre. La Belgique devait être mise en communication avec Paris. Ce voyage présentait un but d'utilité marquée, et la conception à exécuter, de la singularité, puisque le canal devait être conduit pendant quelques lieues sous terre. Le Consul fut reçu avec joie par les habitans des contrées, auxquels il promettait bonheur et abondance. Il y avait de la cordialité dans la réception qu'on lui fit. Mais ces voyages changerent de caractere à mesure qu'ils se répétaient : le but politique devint dominant. On voulut donner à l'univers le spectacle d'un accord d'hommages et d'attachement, venant au devant du nouveau dominateur de la France. Ce spectacle fut systematiquement organisé, et le Moniteur, suivi des innombrables journaux français, proclama le resultat. Bonaparte voyages et ce fit recevoir en grand souverain. Il en reçut les honneurs, les

assurances, les démonstrations, les offres, les présens ; il en avait le cortége et en déploya le faste. Bientôt l'accessoire étouffa l'essentiel. Encore Consul, Bonaparte ne voyageait plus que pour arriver et être reçu. Empereur, il a fait régler les cérémonies à pratiquer, par des décrets, et il en existe un, développant à travers plusieurs feuilles du Moniteur le cérémonial à observer pour tous les cas échéans. Chaque préfet doit se trouver aux limites de son département, chaque sous-préfet à celles de son arrondissement ; chaque maire doit, à la tête du conseil municipal, venir à, je crois, 500 pas au devant de l'empereur. Chaque curé doit se trouver à la porte de son église, chaque évêque à celle de sa cathédrale, avec dais, bénitier et encensoir. Le tems du cérémonial à remplir donne celui de changer, ou de faire reposer les chevaux. Comment voir pendant ce tems ce qui pese aux habitans, consoler, soulager, créer ? Aussi le terme technique pour désigner quelqu'un faisant tournée, est qu'il *parcourt* son ressor ; ce terme est officiel, et se retrouve employé au grand sérieux, dans tous les papiers et actes publics. Assez au commencement de son regne consulaire en l'an IX, Bonaparte chargea par arrêté formel les conseillers d'état Barbé-Marbois, Duchatel et Fourcroy "de *parcourir* les départemens de l'ouest pour en reconnaitre la situation et cicatriser toutes les blessures que la guerre y avait frappées." Certes, c'était beaucoup entreprendre en course !—Je me suis trouvé un jour à côté d'un maire d'une ville importante, haranguant Bonaparte à son arrivée. Le maire avait bien appris son discours, mais Bonaparte ne lui donna pas le tems de présenter les clefs et de résister le passage qui y avait rapport. Un coup de tête fit finir au maire et poursuivre au cocher. On se contenta de lire le lendemain la remise des clefs et le discours entier, dans la gazette.—" Point de discours, Messieurs ! " c'est souvent la decourageante apostrophe que les gens de la suite de Bonaparte adressent aux députations tremblantes, ils les demandent par écrit, pour les faire insérer. La hate du voyageur n'est pas en proportion avec les besoins du pays visité, elle ne l'est pas même avec le cérémonial, tout au plus elle l'est avec l'estime de l'homme harangué pour les harangueurs.

En courant ainsi, on ne touche que des roues du carosse la superficie du sol, on ne voit pas plus que la superficie des objets qu'il porte ; on n'en veut, ni doit voir davantage. Les administrateurs ne s'en cachent pas. Lorsque Bonaparte, prémier consul, dut arriver pour la premiere fois à Bruxelles, le préfet y résidant, M. Doulcet-Pontécoulant, prescrivit, aux habitans, demeurans dans les rues que l'illustre voyageur avait à traverser à son entrée, de faire blanchir et peindre les façades de leurs maisons, pour, était-il dit dans la circulaire du préfet, donner au chef du gouvernement le spectacle de l'aisance, écarter de sa vue les sombres couleurs de la pauvreté ou du mécontentement. Je puis me tromper, pour quelque terme de la circulaire préfectoriale, puique je cite de memoire, mais je ne me trompe pas, en rapportant le sens et le but, qui étaient très-précis. La piece officielle de M. Doulcet-Pontécoulant a été publiée par l'impression et est venue à la connaissance de toute la France qui lit, et les tombeaux blanchis du préfet de la Dyle ont trouvé des imitateurs.

Bonaparte ne s'informe pas plus de ce qui est blanchi que de ce qui ne l'est pas ; il sait que tout est dé-

coration, et les solennités, et les arcs de triomphe, disposés en son honneur, ne le frappent pas ; souvent il semble ne pas les apercevoir. C'est qu'il regarde tout comme lui étant dû, et qu'il sait mieux que personne que tout est de commande. Une ville lui avait élevé depuis quelque tems déjà, sur une de ses places publiques, un obélisque permanent, quoiqu'en planches, qui attestait les efforts de la ville. Des inscriptions en quatre langues répétaient le nom de Bonaparte. Il séjourna près de huit jours dans cette ville, tous les jours il se trouva près du monument, il n'y a jamais jeté un regard, et les administrateurs municipaux ont été cruellement punis, en ce que Bonaparte ne prit pas la peine de faire une seule question de curiosité, au sujet du monument. Cependant, s'il ne voulait louer les efforts faits pour sa personne, il devrait les défendre, car il n'ignore pas la détresse des communes. L'ameublement des appartemens où il est logé ordinairement, devrait lui rappeler la disproportion entre les efforts et les moyens mis en jeu. Le gouvernement ne possede pas de maison pour le pied-à-terre dans les départemens et les villes. Si Bonaparte descend chez le préfet, sa maison est tapissée, meublée et décorée à neuf, aux frais du département ; s'il séjourne dans une ville qui n'est pas chef-lieu le maire fait emprunter, pour le tems du séjour, chez les habitans aisés de la ville, glaces, chaises, tables, rideaux, peintures, pendules ; les magasins de meubles et de bronzes sont mis en réquisition pour fournir les pieces de décoration ; les travaux sont faits aux frais de la commune. Si Bonaparte loge chez un riche maire, ou autre fonctionnaire, les fourriers de la cour le précedent, disposent, ordonnent, arrangent dans la maison, le maitre lui-même doit la quitter pour le tems du séjour ; Bonaparte lui dit en partant "qu'on n'est pas mieux logé à Saint-Cloud," et lui laisse la croix de la légion d'honneur en signe de satisfaction.

Le premier objet qui occupe Bonaparte dans les lieux, où il s'arrête, c'est la présentation des autorités publiques. C'est dans ces audiences qu'il doit apprendre la situation de la contrée qu'il visite. On connait l'esprit des fonctionnaires. Bonaparte leur adresse des questions relatives à leurs fonctions. Lors de ses premiers voyages, on voulut reconnaître dans ces questions, la plus profonde connaissance de toutes les branches de l'administration, mais reproduites presque littéralement à chaque nouveau voyage et en chaque endroit, elles devraient cesser de faire l'admiration et le sujet des exclamations des articles de gazette. Voici à quoi se réduisent à-peu-près les questions que Bonaparte fait aux fonctionnaires.

Aux maitres comme chefs des communes : Combien avez-vous d'habitans dans votre endroit ?—— Quelle est la proportion de la mortalité dans votre mairie ? Combieu rapportent vos biens-communaux ? Combien en avez-vous en bois ?— Quel est le rapport de votre octroi municipal ? N'est-il pas nécessaire d'en augmenter le tarif ? A combien montent vos dépenses municipales ? Quel a été votre contingent dans la conscription de l'année présente, et quel a-t-il été l'année passée ?

Il demandera aux juges des tribunaux de premiere instance : combien de membres avez-vous parmi vous, nés hors du département ?— Combien sont indigenes ? Combien de jugemens rendez-vous par an, en matiere civile ? Combien en matiere correctionnelle ? Combien d'appels de vos jugemens y a-t il

dans l'année ? Combien de procès ont été réformés par le tribunel de cassation ?

Il demande aux évêques : vos succursales sont-elles toutes organisées ? Leur nombre est-il suffisant pour les besoins des fideles? Avez vous les prêtres nécessaires pour les desservir ? Avez-vous trouvé les moyens de loger convenablement les curés. Avez-vous avisé aux moyens d'établir un séminaire ? Comment faites-vous des éleves pour l'état de prêtrise ? Quel est le nombre général de vos diocésains ? Combien faites-vous de confirmations par an ? Y a-t-il des protestans et d'autres sectaires dans votre diocese?

D'après ces questions on peut se faire une idée de celles que Bonaparte adresse aux députations des différentes autres autorités auxquelles il donne audience. Quiconque a une légere idée de la complication des intérêts et besoins des hommes en société et de l'administration d'un pays, concevra qu'il est impossible de découvrir par de semblables questions, les plaies qui sont à sonder et les maux dont la source est à tarir. Mais il faut convenir aussi qu'il est impossible à tout chef d'état, d'en faire d'autres, à moins d'interroger chacun en particulier et d'entrer— dans des détails qu'un homme, fût-il doué de la plus étonnante pénétration, ne saurait deviner. Mais alors un chef d'état cesserait de l'être et il faudrait que ses jonrnées fussent des années et que ses années devinssent des siecles. Si Bonaparte par ses questions faites dans une audience passagere, pouvait découvrir la vérité cachée, il serait plus heureux que bien des souverains légitimes qui, avec les meilleures intentions, souvent ne peuvent y parvenir Car tel est le sort des hommes qui gouvernent, quel que puisse être d'ailleurs le titre ou le prédicat qu'ils portent, que rarement ils peuvent voir par eux-mêmes et qu'ils se trouvent ordinairement réduits à en croire aux yeux d'autrui !

Mais si Bonaparte apportait véritablement dans les pays qu'il visite, les intentions de faire le bien, possede-t-il les connaissances administratives nécessaires pour le réaliser? On peut débiter un nombre de question générales comme lui, sans être grand administrateur ; les répéter c'est établir le soupçcon qu'on les récite par cœur, comme des formules. —En administration il ne suffit pas d'avoir des talens, c'est une science pratique, où il faut de l'expérience. Bonaparte a prouvé par tout sont système d'économie d'état, que la vraie science administrative lui est entiérement étrangere. Les principes nouveaux qu'il a posés pour base de son édifice, comme ceux qu'il a conservés des tems antérieurs, ont été toujours les plus mauvais possibles. Chaque branche du régime intérieur de la France le prouve :— FINANCES, COMMERCE, INDUSTRIE, AGRICULTURE. Il se donne pour un souverain achevé et en a souvent pris le ton envers d'autres souverains, mais je suis persuadé qu'après son dix-huit Brumaire il a été effrayé de s'être si légerement avancé à administrer la France. Bien des engagemens n'auraient pas été pris, bien des promeses n'auraient pas été données, s'il avait eu quelque idée des difficultés qui l'attendaient.— Son ignorance a peut-être quelquefois été la cause de sa mauvaise foi, et l'une a aggravé les fausses mesures que l'autre avait dictées. Pour être juste, on ne peut lui imputer à tort de ne pas posséder des connaissances administratives, car destiné depuis son enfance à l'état militaire, il n'a eu ni l'occasion, ni la vocation d'en acquérir, et depuis qu'il se

trouve à la tête de l'état, il n'a pas eu le tems de remplir les lacunes de son instruction premiere. Mais ce qui lui mérite des reproches, c'est de vouloir paraitre universel en connaissances et talens de souverain. Comme un jour il aida à discuter dans le conseil d'état le code civil, à quoi il n'entendait sûrement pas beaucoup et qu'il eut la hardiesse de faire insérer ses avis en perpétuelle mémoire, dans les supplémens du Moniteur, de même il prétend par ses tournées faire naître le bonheur, partout où il paraît. A voir les feuilles françaises, on dirait que son *veni, vidi* suffit pour soulager, ranimer, rétablir, créer.

Il n'y a pas eu de ville sur son passage, dont la gazette n'eut rapporté le lendemain de son arrivée quelque déclaration à lui faite en ces termes: Vous arrivez, et les ressources se développent, les plaies se cicatrisent, l'industrie se ranime, l'agriculture prospere, le crédit se rétablit, les arts, les sciences refleurissent. . . . Certes, il faut être bien ignorant pour ne pas savoir qu'il n'est dans le pouvoir d'aucun mortel, quelle que fût d'ailleurs sa puissance, de produire la millieme partie des effets qu'on attribue à la présence de l'homme en tournée, et que le commerce, l'industrie, l'agriculture et le crédit tiennent à des fils tout autres, que ceux par lesquels on fait mouvoir des soldats. Ces tournées sont, comme tous autres actes d'administration, des représentations, dictées par l'amour-propre et la politique; les articles et discours qui en prônent la bienfaisance, le sont par l'adulation. Les auteurs de ces compositions pour faire leur métier avec distinction, font semblant d'être ignorans. Ils ne le sont pas; ils se trouvent sur les lieux, ils voyent que rien ne se releve à la voix toute-puissante et que partout les ruines restent immobiles.—Quelquefois, il est vrai, ces sortes de discours et d'articles renferment adroitement des vérités qu'on ne saurait énoncer directement, ils indiquent souvent ce qui est à faire, ce qui devrait déjà être fait, ou ce qui devrait se faire encore. Certaines pieces concernant Lyon, sont des modeles dans ce genre de rédaction. Rien de plus adroit que de dire à Bonaparte que la ville de Lyon lui doit son avenir; rien de mieux et de plus astucieusement conçu que l'article suivant, publié à Lyon le lendemain de l'arrivée de Bonaparte dans cette ville, en Avril 1805. " Après avoir entendu la messe et donné audience aux nombreuses autorités dit l'article, Sa Majesté s'est entretenue trés-longtems avec les membres du conseil général du département et du corps municipal de tous les objets qui pouvaient intéresser le commerce, les manufactures, l'embellissement et la salubrité de la ville. Elle sait mieux que nous-mêmes ce qui importe à notre prospérité, continue l'article et il finit par cette phrase: *elle nous a également comblés par l'étendue et la bienfaisance de ses vues.*" Cette phrase paraît d'un vague insignifiant, mais prononcée par une bouche lyonnaise, après tant de bienfaits précédemment vantés et restés sans effet, elle est d'une ironie amere. Bonaparte devrait défendre ces sortes d'articles. Il sait que les hommes qui parlent de lui, n'ôsent avoir l'intention de l'ironie; il n'a pas tort: pour les intentions il peut se dispenser de lire d'avance les articles qui doivent parler de lui dans les gazettes, mais à la longue tout ce qu'on pourra dire de lui dans ses voyages, avec les intentions les plus innocentes, paraîtra ironie.

Mais il est un reproche plus grave à faire à Bonaparte que celui de vi-

ser à la représentation et de ne pas posséder des connaissances administratives, c'est celui de faire semblant de ne pas connaître le malheur et d'en ignorer la voix. Bonaparte veut par là se mettre au niveau de souverains nés, et il cherche à leur ressembler par un trait qu'ils regardent comme un triste sort attaché à leur condition. Si Didon se fait aimer en disant : *Non ignara mali, miseris succurrere disco* ; si Henri IV et tous les bons princes, dont le Ciel a fait présent à la terre, s'échappent à la sphere qui les isole, et cherchent à voir de près les hommes, Bonaparte suit une route opposée : il s'en écarte pour s'isoler. Il a un bonheur, dont rarement un homme placé à la tête d'un état, peut se vanter ; né et élevé dans la classe ordinaire des hommes, ayant éprouvé les chances de la vie commune, il apporte au timon du gouvernement des expériences précieuses, pour entendre le cri des infortunés ; il a acquis le coup-d'œil qui découvre le malheur. On attendait de lui qu'il s'attacherait à arriver au cœur des souffrans. Avec de si immenses moyens disponibles, il y aurait eu immensement de bien à faire ! Bonaparte l'a voulu autrement. Ce souverain d'hiver a mis une prodigieuse distance entre ce qu'il est, et ce qu'il était ; il voudrait anéantir tout ce qui a précédé, jusqu'aux traces de sa naissance, pour ne paraître que ce qu'il est et veut être dans le moment présent. Il n'est pas impossible qu'un jour il se dise d'origine *divine* ; du moins il est hors de doute qu'il trouverait des hommes sans nombre qui le prouveraient, dès qu'il le voudrait. Il a élevé les barrieres insurmontables de l'étiquette et d'une représentation théâtrale entre lui et les millions qu'il gouverne. Des fonctionnaires entourent et exécutent. Si un infortuné perce la phalange, Bonaparte a l'air de n'en pas entendre le langage, ses questions sont insignifiantes et quelques napoléons-d'or de dix francs deviennent une largesse impériale : l'on écarte des pétitions comme des poignards.

(La CONTINUATION *dans les Numéros suivans.)*

COMPTE

Rendu à BONAPARTE *d'une Expérience très-satisfaisante sur le* SUCRE *de* RAISIN *fabriqué par le* Sieur PROUST.

SIRE,

J'ai rendu compte à V. M. des succès obtenus par M. Parmentier, qui a donné des soins très-utiles au perfectionnement du sirop de raisin, et l'a rendu propre à remplacer, dans beaucoup de préparations médicales et domestiques, le sucre de cannes. V. M. qui a daigné ordonner qu'on en fit usage dans sa maison, en a paru satisfaite. Je viens fixer aujourd'hui son attention sur des résultats plus importans. M. Proust, chimiste habile, a extrait du sirop de raisin un sucre concret. M. Fouques a trouvé les moyens de le blanchir, et de lui donner non le brillant, mais la consistance et la couleur du sucre de cannes. J'ai convoqué une commission formée de M. Barthollet, Chaptal, sénateurs et membres de l'institut ; Parmentier et Vauquelin, membres de l'Institut, et Proust ; le sucre de M. Fouques a été soumis à son examen. Cette commission jugeant que cette substance était digne du plus haut degré d'attention après avoir fait quelques essais sur la substance même sans aucune préparation, a pensé qu'il était essentiel surtout de reconnaître quels étaient ses effets dans les divers amalgames et dans différentes proportions.

La commission s'est ajournée, et s'est ensuite réunie de nouveau au ministere le 12 de ce mois.

J'avais fait préparer des crêmes, des compotes de pomme et des glaces ou sucre de cannes et au sucre de raisin. Chacune des préparations au sucre de raisin était au nombre de trois, contenant graduellement l'une le double, l'autre le triple, et la troisieme le quadruple de sucre de la préparation au sucre de cannes. Il a été reconnu, 1° que les crêmes, les glaces et les compotes qui contenaient le triple et le quadruple de sucre de raisins étaient infiniment trop sucrées; 2° que les mêmes mets contenant le double de sucre de raisin étaient un peu moins sucrés que ceux de même nature qui ne contenaient qu'une dose de sucre de cannes; 3° que la proportion de sucre de raisin correspondant au sucre de cannes devait être d'un peu moins de deux et un quart contre un; 4° que les crêmes et les glaces avaient une saveur parfaite, et comparable à celle des mêmes préparations au sucre de cannes, sans aucun arriere-goût: la couleur seule en différait un peu; mais sans avoir rien que d'agréable à l'œil.·.·.·. Les glaces étaient un peu moins prises, mais cela dépendait peut-être de la manipulation; 5° que les compotes ne soutenaient pas tout-à-fait aussi avantageusemeut la comparaison, mais qu'elles avaient cependant un bon goût, et pouvaient être mangées même sur une table recherchée.

J'avais fait aussi préparer du café, de la limonade et de l'orgeat au sucre de cannes et au sucre de raisin. L'orgeat et la limonade au sucre de raisin, est en double proportion au sucre de cannes, ont paru tout-à-fait comparables aux mêmes boissons sucrées au sucre de cannes. La couleur était un peu plus foncée: le thé a été trouvé fort bon, et n'avait rien perdu de son parfum délicat. Le café a d'abord paru inférieur au café ordinaire: mais il était mal préparé, et, sucré avec du sucre de cannes, il était de même moins bon qu'on ne le prend ordinairement. Je m'occupe de faire fabriquer de nouvelles quantités de sucre, pour répéter d'autres expériences et propager une découverte dont les résultats doivent être si importans. Le Sieur Fouques assure que dès-à-présent son sucre peut-être livré à un franc et quelques centimes, quoique ses appareils soient imparfaits, et ne lui permettent de fabriquer que de très-petites quantités à la fois.

Le sucre dont je parle à V. M., a été tiré du raisin des environs de Paris. Il est certain que des raisins du Midi donneront des resultats beaucoup plus avantageux encore. Je vais écrire aux préfets des départemens méridionaux, et en leur faisant connaître le succès déjà obtenu, les engager à leur donner assez de publicité pour déterminer les propriétaires de vignobles, ou d'utiles spéculateurs à faire de grandes quantités de sirop.

Partout l'administration en étendra l'usage dans les hospices et dans les établissemens publics. Je charge les préfets de me proposer les encouragemens locaux qu'ils croiront les plus propres à hâter les grands résultats qui nous soustrairont à la dépendance de l'étranger, pour un des principaux objets de notre consommation, et qui auront une influence si marquée dans la balance de notre commerce.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

De V. M. I. et R. le sujet le plus fidele et le plus dévoué.

(Signé)

MONTALIVET.

S. M. a rendu, le 18 *de ce mois, le* Décret *suivant :*

ART. Ier. Il est accordé une somme de 100,000 francs, au Sieur *PROUST*,* et une de 40,000 francs au Sieur *FOUQUES*, en forme de gratification et à titre d'encouragement pour la découverte qu'ils ont faite du SUCRE de RAISIN.

II. Ils seront tenus d'employer ces deux sommes à établir des fabriques de SUCRE de RAISIN dans la partie de nos départemens méridionaux qui sera désignée par notre ministre de l'intérieur.

III. Ils seront tenus de donner le secret de leurs procédés, qui sera rendu public et envoyé à tous les préfets de nos départemens vignobles.

IV. A dater du 1er Janvier, 1811, pour tout délai, le SUCRE de RAISIN remplacera le SUCRE de CANNE dans tous nos établissemens publics.

V. Notre ministre de l'intérieur recommandera aux préfets de propager et d'encourager l'établissement des fabriques, soit de sirop de RAISIN, soit de sucre concret de RAISIN ; de sorte que dès l'année prochaine les avantages inappréciables de cette précieuse découverte se fassent sentir pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre commerce.

[Le morceau suivant extrait d'un Journal publié à Londres, démontre clairement que la nation anglaise sait apprécier les grands avantages qui doivent résulter parmi toutes les classes qui la compose, en encourageant les écoles françaises, et est la meilleure objection que l'on puisse mettre en avant contre les assertions pueriles et frivoles de ceux qui prétendent que la connaissance de la langue française est de peu de conséquence pour les nations étrangeres et commerciales.]

ECOLES FRANÇAISES DE *SOMERSTOWN.*

Un exercice public a eu lieu le 3 Juillet, aux écoles françaises tenues à Somerstown, par M. l'Abbé Carron. S. A. R. Mgr. le Duc de Berry a eu la bonté d'honorer de sa présence l'assemblée, qui était aussi nombreuse que bien composée, et c'est de sa main auguste que les vainqueurs des deux sexes ont reçu les prix. L'arrivée de S. A. R. a été annoncée par le cri de *Vive le Roi ! Vive Mgr. le Duc de Berry !* Tous les regards se sont fixés sur le Prince, et tous les cœurs se sont sentis français. Cinq des éleves ont occupé l'attention de l'assemblée, par une discussion ingénieuse et solide, sur les avantages de la grammaire, de la philosophie, de la littérature et de l'histoire, comparées entre elles. A cette discussion, a succédé un hymne, en langue française, chanté par 16 musiciens, avec autant de goût que de précision, et dont l'objet était de demander à l'éternel la conservation des jours du Roi. Il y a eu ensuite une scene dialoguée entre cinq demoiselles ; le talent de l'auteur et les grâces naïves des interlocutrices ont également coopéré à attacher sur cette scene tout l'intérêt des spectateurs ; puis M. Amédée du Perier a adressé à S. A. R. un discours, et l'a prononcé avec ce vif enthousiasme de dévouement, que le triomphe du crime doit accroître même dans les jeunes cœurs ; feu sacré, dont une éducation chrétienne est le précieux et l'unique germe, et que l'exemple et les préceptes concourent également à faire éclore et à entretenir dans les écoles de M. CARRON !— Nous croyons devoir donner à nos lecteurs ce discours qui est l'expression énergétique et fidele des sentimens de tout vrai français.

" MONSEIGNEUR,——Vous, que l'honneur et la loyauté se glorifieront toujours d'avoir pour interprête, daignez porter aux pieds du monarque le plus chéri, l'hommage constant de notre inviolable fidélité ; dites-lui que dans cet asile, on ne prononce son nom qu'en y mêlant

* *Nous ne savons pas jusqu'à quel point M. Proust a trouvé du sucre dans du raisin ; mais nous savons qu'on peut extraire du nom de* Proust Pur Sot.

des pleurs; que les plus jeunes de ses sujets, moins touchés encore des leçons que de l'exemple, consacrent à le bénir les premiers instans de leur existence; dites-lui que chaque jour il devient plus grand à nos yeux et plus cher à nos cœurs; qu'il sache avec quel transport s'est réunie à V. A. R. une petite France, toute fidele, toute brûlante d'amour pour son Roi."

Mgr. le Duc de BERRY a bien voulu ensuite distribuer les prix aux éleves des deux sexes, et a fait cette bonté affable avec lesquelles son auguste pere, dans les mêmes circonstances, avait fait éprouver aux éleves de si délicieuses émotions.— Ceux qui ont mérité le plus de prix sont: MM. Guillaume d'Ozouville, Edouard & Amédée du Périer, Charles Boyle, Joseph Ponteau, & O'Callagham, et parmi les plus jeunes, Jean Augier.

Dans l'école des jeunes personnes, celles qui ont mérité le plus de prix sont: Mesdemoiselles ANNE WIGLEY, LEONTINE et MARIE du QUENGO, SOPHIE du PALICE, CAROLINE DUTOUR, CATHARINE FAGAN, HERMINE de ROSMORDUC, THERESE de St. REMI; et parmi les plus jeunes, Mesdemoiselles NANINE de COUGNAC, MARIE BOYLE, et AMENIDE le MERLE.

Après la distribution des prix, tandis que les musiciens chantaient le Pseaume *Exaudiat*, les cœurs attendris par la reconnaissance et l'amour, se sont élevés vers le ciel, et ont invoqué l'éternel, afin qu'il rende la paix à l'église, le trône aux Bourbons, et le repos à l'Univers; le *Domine salvum fac Regem*, composé par M. ANSELME, organiste de la Chappelle de Portugal, a paru aux connaisseurs un morceau d'une savante facture; on a surtout applaudi au *Gloria Patri*, à sa mélodie gracieuse, et a des incidens d'harmonie du meilleur effet.

S. A. R. a eu la bonté d'accorder à M. l'Abbé Carron les témoignages les plus flatteurs de son intérêt et de lui promettre qu'elle rendrait compte à S. M. au nom de laquelle ce Prince avait distribué les prix, de la satisfaction que cette séance lui avait fait éprouver, double récompense du zele infatigable et des soins toujours heureux de M. Carron, pour soulager tous les genres de besoins, adoucir tous les genres d'infortunes et former pour sa patrie une génération nouvelle, qui, éclairée du flambeau de l'évangile, et forte des secours d'une solide instruction, guide ses contemporains dans la voie de la religion et de l'honneur, et offre aux deux sexes des modeles de ces vertus publiques et domestiques, qui firent la gloire de la France et le bonheur de leurs aïeux.

MORT DE M. WYNDHAM.

[Nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré des remarques suivantes, extraites d'un papier de Londres, le *Morning Post*, sur la mort du célébre M. Wyndham, un des plus grands orateurs de la chambre des communes en Angleterre.]

"Dans tous les tems et dans toutes les circonstances, la mort de M. Wyndham aurait pu être regardée comme une calamité nationale; La perte d'un homme accompli ne se remplace pas aisément. Mais dans des tems pareils à ceux où nous vivons, lorsque la sûreté publique est attaquée de tous côtés par l'ignorance irréfléchie de quelques-uns, et la méchanceté froide de quelques autres, qui, avec le mot de patriotisme à la bouche, sont au fond du cœur des traitres et des partisans de la France, nous avons des raisons encore plus fortes de pleurer sur le tombeau de ce véritable anglais, dont les talens auraient été le boulevard de son pays, et dont l'intégrité sans tache (qui était reconnue et respectée par ses ennemis politiques) aurait imprimé le sceau de l'autorité à toutes

ses paroles et ses actions. Dans la vie privée, M. Wyndham était sans exception, un des hommes les plus aimables qu'il fut possible de connaître ; en société, il était éminemment grand. Son imagination brillante, sa finesse, la diversité de ses connaissances, son goût, son esprit, la dignité de ses sentimens, le rendaient l'homme de son tems avec lequel il était le plus désirable de se trouver. Comme homme public ce qui le rendait surtout admirable, c'était la mâle et généreuse hardiesse de son caractere et son attachement inflexible à la vérité. Ni les clameurs populaires, ni les affections privées, ni les liaisons de parti, ne pouvaient l'empêcher d'avouer et de manifester franchement et sans crainte son opinion. Doué de toutes les connaissances, de la politesse et des manieres élégantes du siecle où il vivait, il semblait, par son esprit castillan, par sa franchise chevaleresque, par l'élévation de son âme, nous reporter en idée aux héros des tems passés. C'était dans toute la force du terme, et à tous égards, un preux chevalier.

" M. Wyndham a laissé après lui plusieurs volumes manuscrits, dont un est un ouvrage de mathématiques complet. Il parait que M. Wyndham excellait dans cette science. Il était dans l'habitude d'écrire ses pensées sur les divers sujets qui engageaient son attention, dans de grands livres, et il en remplissait généralement un tous les mois. C'est probablement à cet arrangement méthodique des matieres sur lesquelles il porta ses reherches, que M. Wyndham dut cette grande variété d'argumens et de traits lumineux, qui lui donnerent toujours la facilité de présenter ce qu'il avait à soumettre à ses auditeurs sous une forme plus claire, plus abondante et plus frappante qu'aucun autre homme de son tems. Il était l'eleve, le disciple et l'ami de cœur de M. Burke. C'est de ce grand et excellent homme, qui a laissé tant d'instructions à son pays dans ses discours et dans ses ouvrages, et des legs si précieux dans les lois qui ont été passées sur sa proposition, que M. Wyndham reçut les grands principes de sa politique et les plus beaux traits caractéristiques de son éloquence.

" M. Sheridan est, à ce que nous croyons, le seul membre qui nous reste aujourd'hui de l'ancienne école, de cette brillante constellation d'orateurs, qui mérite d'être rangée parmi les ornemens les plus brillans de la nature-humaine.

" L'origine de la maladie qui s'est terminée par la mort de M. Wyndham, fut une contusion qu'il reçut en sauvant des flammes la portion la plus précieuse de la bibliotheque de son ami M. Frédéric North, lors de l'incendie qui consuma la maison de ce dernier dans Conduit-Street, il y a environ douze mois. M. North, en partant pour les pays étrangers, avait recommandé aux soins particuliers de M. Wyndham plusieurs caisses de fer blanc, contenant des manuscrits fort rares ; ajoutant que sa bibliotheque, toute précieuse qu'elle était, pouvait être remplacée puisqu'elle était assurée, mais que la perte des manuscrits seraient irréparable. M. Wyndham avait différé de faire transporter ces manuscrits chez lui, et ce fut la raison pour laquelle, au risque le plus éminent de sa vie, ou au moins d'y être grievement blessé, il se précipita au milieu des flammes pour sauver ces manuscrits. Il y réussit, mais il y reçut cette contusion qui, après un intervalle assez long, a fini d'une maniere si funeste pour lui.

" M. Wyndham consulta sur son état, d'abord séparément, puis collectivement, les plus habiles chirurgiens, entr'autres MM. Cline, Home, Wilson, Lynn, &c. Le résultat de ces consultations fut qu'il fallait faire l'opération; ce qui fut déterminé à la majorité d'un seul chirurgien. M. Lynn fut choisi pour la faire. Le caractere ardent de M. Wyndham lui fit insister pour que l'opération fut faite sur-le-champ, sans s'y être préparé suivant l'usage par un cours de médecines. Il arrangea toutes ses affaires ; et avec la piété d'un véritable chrétien, il remplit tous ses devoirs de religion, et reçut le sacrement à la chapelle de Charter-House. Il porta le courage au point d'engager le chirurgien à faire l'opération sans prendre la précaution d'usage de lier le patient ; et même lorsqu'il fut jugé nécessaire de rendre l'incision plus profonde qu'on ne le croyait d'abord, la tumeur n'étant pas isolée ainsi qu'on le supposait, mais ayant une racine cancereuse sur l'os qu'il fallait ratiser, il dit à plusieurs reprises : coupez encore, je puis le supporter ; mais quand le chirurgien toucha l'os, il dit : " Certes, je dois maintenant vous faire de la peine." On s'aperçut, peu après l'operation, que l'issue en serait funeste. La blessure rendit une matiere ichoreuse qui empêcha l'adhérence des chairs. M. Wyndham fut bientôt informé du danger où il était, et il se prépara à subir son sort avec calme et courage. On dit qu'il avait un pressentiment qu'il

mourrait le jour même de la naissance du Roi, et qu'il le dit à plusieurs reprises. Il est probable, qu'une âme comme celle de M. Wyndham, si ferme dans son attachement à son Souverain, a pu se fixer avec une certaine satisfaction, sur ce jour-là, auquel le calcul de ses forces, et l'épuisement journalier qu'il éprouvait de ses facultés, peuvent aussi l'avoir dirigé. Au reste, comme le Roi n'avait pas un sujet plus loyal que M. Wyndham, Sa Majesté profondément convaincue de cet attachement, et ayant la plus haute estime pour M. Wyndham comme homme, n'a pas cessé de montrer depuis le premier moment du danger de son serviteur, un intérêt qui ne peut manquer d'exciter en retour les plus vives émotions. Ce n'est que de cette maniere que nous pouvons nous rendre compte d'une chose qui, toute extraordinaire qu'elle est, n'en est pas moins absolument vraie. Toute la Famille Royale, ainsi que Sa Majesté, se sont constamment informés, depuis le commencement, de l'état de M. Wyndham ; et le nombre immense de personnes des classes moyennes, ainsi que du plus haut rang, qui se portaient chaque jour en foule à sa porte pour lire les rapports des médecins, et plus que cela encore les sentimens qu'ils faisaient appercevoir lorqu'ils trouvaient les bulletins défavorables, prouvent que M. Wyndham, quoiqu'il eut toujours eu l'âme trop élevée pour courtiser la popularité auprès des méchans et du vulgaire, possédait la plus précieuse de toutes les especes de popularité, l'approbation de tous les esprits réfléchissans et celle de tous les gens de bien. Jamais homme ne montra un courage plus noble que M. Wyndham dans ses derniers momens. Sa grande âme n'éprouva aucune altération jusqu'à son dernier soupir ; il est mort sans efforts et sans peine. Paix à ses mânes vertueux !"

—

Autres Détails sur M. Wyndham, *et sur ses derniers Momens.*

M. Wyndham était natif de Felbridge dans le Comté de Norfolk. Sa famille y est établie depuis long-tems. Il avait 62 ans, lorsqu'il est mort. Il s'était marié il y a environ 16 ans à Mademoiselle Forrester. Il ne laisse pas d'enfans. Lorsqu'il fut mis au lit, après l'opération qui a causé sa mort, il envoya chercher son neveu, officier dans la marine royale, et que l'on suppose qu'il a institué son héritier, il lui dit : Lorsque je serai mort, ayez bien soin de ce tiroir, (en lui en indiquant un dans son secrétaire) vous y trouverez quelque chose qui vous amusera."

M. Wyndham avait beaucoup vécu avec le célebre Burke et le Docteur Johnson, et en général avec tous les personnages marquans de son tems. Il en était le digne compagnon.— Son génie était si fertile, et ses connaissances si étendues, qu'il n'y avait pas un sujet sur lequel il ne pût instruire, amuser, et à un certain point convaincre. Sur tout ce qui pouvait devenir sujet de débat, il avait entendu, lu et retenu tout ce que les hommes d'état avaient dit ou écrit autrefois : et telle était la force naturelle de son génie qu'il pouvait plier leurs idées à son objet particulier. Il était à la fois profond et amusant, et il était accoutumé à répandre la conviction sur les matieres les plus abstraites en les faisant ressortir ou par des images vives et frappantes, tirées des scenes familieres de la vie, ou par des citations classiques qui s'appliquaient parfaitement aux objets qu'il traitait. Il lui arrivait rarement de prononcer trois phrases de suite, sans faire jaillir de ces éclairs d'esprit ou de ces comparaisons fantastiques qui caractérisaient son éloquence, ainsi que celle de M. Burke ; il était avec cela un des meilleurs métaphysiciens de son siecle.

Cet homme si instruit et si aimable, était parfaitement fait de sa personne, montait admirablement à cheval, et faisait des armes comme St. Georges.

On défendit, pendant sa maladie, de tirer suivant l'usage, les canons du Parc de St. James pour l'anniversaire de la restoration de Charles II, le 29 de Mai, sa maison étant située dans le voisinage du Parc.

M. Wyndham avait été autrefois secrétaire d'Irlande, sous le Comte de Northampton ; puis secrétaire de la guerre, sous M. Pitt ; et enfin, ministre de la guerre et des colonies sous Lord Grenville. Il est mort ne possédant aucune place.

Son éloge a été prononcée dans la Chambre des Lords, par le Comte Grey ; et dans la Chambre des Communes, par M. Canning et par Lord Milton, fils du Comte Fitzwilliam.

☞ *Les mots des Questions énigmatique dans le XXXIIe. Numéro sont* Miroir *et* Argent.

A L'AUTEUR

D'UNE

PIERRE DEUX COUPS.

Vous avez prétendu par vos fatras difformes, relever votre ami *Blankin* du bourbier son élément ; mais pour lui tendre une main secourable, vous y êtes tombé avec lui, et c'est là sans doute ce que vous entendez par le *Distique* de vos vers. Du moins je pense que c'est tout ce qu'en penseront les hommes sensés et de bonne foi. " *L'Ane* (dit certain auteur) *a beau se couvrir de la peau du Lion, il parait toujours un peu des oreilles.*" Vous n'avez pu être absolument insensible au mépris mérité auquel tout le monde a condamné votre crapuleux Istrion. Comme homme de l'art, vous avez tenté de porter un palliatif à la honte qui l'accable ; mais toute votre pompeuse éloquence n'a servi que de fleuron à la justice de la cause que je défend. Car on sait bien qu'il faut que j'aye des milliars de raisons, pour qu'un employé de Bonaparte consente à m'en donner une ! Comme tout dans la nature nous dit, qu'il n'y a pas de regles sans exceptions, je ne suis pas d'accord avec vous sur le tableau que vous faites des Français ; je reconnais comme très vrai, que l'immense majorité sont de très honnêtes gens qui, à l'envi travaillent à la prospérité de l'Amérique, et en sont de véritables citoyens. Mais ni vous M. le Poëte, en dépit du bon sens, ni toute la logique de votre collégue *Blankin & Compagnie*, ne pourra jamais persuader à un être pensant, que des hommes gradués au service de la France, et ceux payés par ses Agens, soyent ici pour le bonheur de l'Indépendance Américaine. Les premiers sont des arbres auxquels leur probité et leur industrie sert d'antidote, ou d'oiseaux qui détruisent les chenilles, et les autres en produisent tant, que sans l'habileté d'un prudent et vigilant Jardinier, pourraient exposer tout le verger en général. Si tous les Français qui sont ici sont devenus par suite de la tyrannie exercée contre eux, des bons et véritables citoyens Américains ; s'ils en ont sincerement adopté les usages et les mœurs ; s'ils ont enfin une âme et pensent noblement, pourquoi n'imitent-ils pas leur louable modération ? Pourquoi veulent-ils obstinément que nous fléchissions le genou devant l'hydre destructive de tout ordre social ? Pourqui sont-ils insensibles aux vexations et brigandages inouis que Bonaparte fait exercer contre cette nation, qui par son industrie a soustrait la France aux horreurs de la famine ? Pourquoi veulent-ils l'entrainer dans les calamités d'une guerre incompatible avec ses intérêts et son indépendance politique ? Pourquoi ce crédit illimité ouvert par Joseph Bonaparte sur l'Ambassadeur, en faveur d'un personnage qui en 1785 fut employé comme Agent secret auprès de la Cour de Madrid, qui en 1792 et 1793 a servi de canal aux Jacobins pour révolutionner la Pologne ; qui en diverses époques a servi d'instrument de corruption auprès du Conseil Aulique ? Il me semble que la pudeur ne permet point que des êtres de cette trempe puissent être jamais honorés du titre auguste de *Citoyen Américain.*

Le lâche sans pudeur rampe aux pieds de l'orgueil ;
Au joug dont on l'acable il fait un doux accueil.
Mais le brave en tout tems s'observe et se consulte,
Et jamais sa fierté ne pardonne une insulte ;
Trop grand pour s'abaisser, il n'a point à rougir
D'avoir baisé la main qui voudrait l'avilir.

Voilà quels sont les sentimens des Français devenus bons Citoyens Américains. Vous ne verrez pas ceux-ci, souffler partout les fureurs de la guerre, ni clamer à gorge déployée, contre le système fédéraliste ; non certes, il savent trop bien que la guerre, l'anarchie ou soit Démocratie, sont sans contredit les marche-pieds du pouvoir absolu. Et si en quittant la France ils ont sécoué la poussiere de la servitude de leurs souliers, ce n'a jamais été avec intention d'en reprendre ici les affreuses livrées ; ils n'ont pas comme certains publicistes qui prétendent être Démocrates, en préconisant les actions de la plus horrible de toutes les tyrannies. Américains, repoussez loin de vous les sujestions perfides de ces voix empoisonnées. Si votre sagesse ne vous suffit pour vous en garantir, jettez un coup d'œil sur la démagogie de France, vous y verrez les vrais, les sinceres amis de la liberté traînés à l'échafaud par ces mêmes hommes qui aujourd'hui la tiennent asservie sous le joug honteux du plus inéxorable despotisme. Tel serait votre sort, si vous entrepreniez de devenir conquérans ; car l'histoire ne nous offre qu'un seul Washington pour des milliers de Napoléons.

☞ Nous avons reçu depuis la publication de notre dernier numéro des avis très récens de diverses parties de l'Europe. Un article sous la date du 2 Août de Londres, mentionne l'arrivée à Plymouth, d'un paquebot anglais venant de la Méditerranée, qui apporte la nouvelle intéressante de la prise et de la dispersion des troupes françaises et italiennes que Murat avait rassemblées dans la Calabre, et avec lesquelles il se berçait de l'idée chimérique d'effectuer la conquête de la Sicile.

Il ne s'est rien passé de conséquence soit à Cadix ou en Portugal.

Le prix de L'Hemisphère est de Dix Piastres par an, payables d'avance.

PHILADELPHIE—IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. J. NEGRIN.